

PRÉPARER SA RETRAITE



Durée : 1/2 journée (3 h30)

Retraite « sécu » versée par la CNAV

- > Trimestres « retenus » ou « cotisés », « taux plein »,
- > Trimestres « gratuits », rachat de trimestres, chômage, maladie, maternité, service militaire
- > Mode de calcul de la retraite CNAV
- > Minoration, majoration, cotisations sociales sur pension CNAV

Retraite complémentaire versée par AGIRC-ARRCO

- > Points de retraite complémentaire
- > Valeur du point et évolution, rachat de points
- > Minoration, majoration, cotisations sociales sur pension AGIRC-ARRCO

Départ à la retraite

- > Pouvoir de l'employeur
- > Préavis de départ
- > Prime de départ
- > Carrière longue
- > Compte professionnel de prévention et travailleurs handicapés à 50 % et plus
- > Départ en retraite progressive
- > Salarié ayant travaillé dans deux pays différents de l'Union Européenne

Après le départ à la retraite

- > Cumul emploi/retraite
- > Pension de réversion
- > Retraité résidant à l'étranger
- > Maintien de la mutuelle d'entreprise

Le consultant est un spécialiste du droit du travail et du droit social auprès des CE/CSE depuis 35 ans. Il intervient et mène les entretiens individuels.

OBJECTIFS :

- Permettre à chaque salarié présent d'identifier les conditions temporelles et financières de son départ à la retraite

MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- Documents de formation distribués après l'intervention
- Recours au vidéoprojecteur
- Exposé pour maîtriser le fonctionnement de la retraite actuelle.

PUBLIC VISÉ :

- Membres du comité social et économique et tous les salariés

PRÉREQUIS :

- Aucun